
MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du Jeudi 23 septembre 2021 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRE, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN, M. Grégory CARLIER

Absents excusés : M. Benoît BALLUET, Mme Elisa DROY

Monsieur le Maire propose une minute de silence suite au décès de notre doyenne, Mme Josette KULAVIAK.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'une délibération modificative à l'ordre du jour initial. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

I) Compte rendu des différentes commissions

Conseil d'École : Activités réalisées : Création d'une plaque Olympique, Piscine, semaine de la marche, Médiathèque, sortie sécurité routière, journée détente, inscription au prix littéraire... CM1 et CM2 journée à QUEND fin juin 2021.

Effectif rentrée septembre 2021 : 286 enfants répartis dont 43 enfants sur Bernes.

Nomination d'un nouveau Directeur d'école à partir du mois de septembre.

L'élection des parents d'élèves se fera exclusivement par correspondance.

Aménagement des écoles : des poubelles fixes sont à prévoir pour les cours de l'élémentaire à Roisel.

Organisation périscolaire : Les enseignants et parents d'élèves souhaitent que les salariés du SISCO présents à la cantine le midi soient formés d'avantage sur la pédagogie à avoir avec les enfants. Une autre remarque concerne le manque de personnel à la cantine de Roisel (gare).

FCPE : Préparation du Noël des enfants qui aura lieu entre le 10 et 17 décembre 2021.

Communauté de Communes : Validation d'une grille tarifaire pour le Tiers Lieu Numérique. Il est nécessaire de modifier certains tarifs avant l'ouverture du tiers lieu.

Ressources Humaines - RIFSEEP. La délibération du RIFSEEP est modifiée pour intégrer les cadres d'emplois des ingénieurs, des techniciens et des animateurs. Elle est modifiée également pour les agents placés en congés de longue maladie, grave maladie et longue durée, le versement sera dorénavant suspendu.

Ressources Humaines - Recrutement pour accroissement d'activité au service technique. La collectivité se trouve confrontée à des besoins de personnel saisonnier dans les services techniques, notamment pour répondre aux sollicitations des communes pour l'entretien des espaces verts et divers travaux.

La déchèterie de Sailly Saillisel est ouverte depuis le 17 mai. Pour l'instant la fréquentation est « timide », mais il faut le temps aux habitants de s'approprier l'équipement.

M. FRANÇOIS annonce que des réunions sont organisées sur l'aménagement du port intérieur lié au Canal Seine Nord Europe. Lorsqu'il y aura des accords définitifs, une réunion sera organisée pour présenter l'aménagement aux délégués communautaires. De plus, les travaux liés au passage sous le canal de la ligne ferroviaire Chaulnes/Péronne seraient pris en charge par la société du Canal, dicit un courrier du Président du directoire.

Les travaux de démolition sur l'ancien site FLODOR se poursuivent. Une réunion s'est déroulée en sous-préfecture pour le projet Mona Lisa, avec les différents acteurs du développement économique. Compte tenu du contexte électoral, il n'y a pas eu d'engagement ferme. Néanmoins, chacun s'accorde pour dire que quel que soit le résultat, l'implantation d'une nouvelle entreprise sera soutenue.

Le centre aquatique va rouvrir au public le 9 juin prochain. C'est une bonne nouvelle pour la population mais également pour le personnel. Les locaux de Savoir Fer sont ouverts depuis début mai. Pour le moment, des visites d'élus ne sont pas possibles étant données les mesures sanitaires. Il rappelle qu'il s'agit d'une association d'insertion, avec d'excellents résultats (60% de retour à l'emploi). L'association dispose de 16 personnes, ils vont pouvoir accueillir 9 personnes supplémentaires, dans des locaux agréables.

Ordures ménagères : Les sacs à côté des poubelles ne seront plus ramassés.

SISCO : Délibération afin de rembourser à l'association de l'école primaire de Roisel, l'acompte pour la classe de mer (annulation au vu des conditions sanitaires). Acompte de 401 €.

Suite à une demande de Mme Gaudière, délibération prise pour équilibrer le budget (1003,15€). Délibération pour autoriser Mme la Présidente à signer deux PEC, pour une durée hebdomadaire de 20h, annualisée sur l'année scolaire.

Poste 1 : Accompagnement transport scolaire, service de cantine, ménage

Poste 2 : Garderie, service de cantine, ménage

Délibération pour ajouter la délégation de signature de contrats divers type PEC, aux délégations de Madame la Présidente.

Un bilan est fait concernant les formations des agents (en cours et à venir) - Fin septembre Hygiène et Sécurité - Novembre SST et Animation.

Ordre du jour supplémentaire : 920 € à régler suite au recours contre le SISCO de Mme Choin. Augmentation du prix de la cantine scolaire (+ 0,10c) et de la garderie (21 € pour une période de 6 semaines).

Site internet : paiement en ligne, baisse des impayés.

CLECT : Analyse des 5 rapports (zone d'activité, voirie, mobilité, équipements sportifs, tiers lieu numérique). Les calculs des charges transférées sont terminés.

Le rapport de la CLECT sera à voter par l'ensemble des conseils municipaux prochainement.

Au niveau de la voirie, l'avantage de la Commune est d'avoir la main mise sur les travaux. Une compensation se fera par l'attribution des fonds de concours par la CCHS.

II) Agent Communal

Suite à la démission de M. Roman BONNEL, nous avons organisé plusieurs immersions de juillet à août avec des jeunes demandeurs d'emploi. En parallèle, nous avons également organisé de nombreux entretiens d'embauche. Monsieur le Maire annonce l'embauche de M. Bruno BIGORNE, expérimenté et très volontaire. L'objectif est de permettre à Bruno de rester en poste dans notre Commune jusqu'à sa retraite en 2026.

III) Délibération subvention annuelle association

Suite à une demande de subvention par le Président de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS, présidée par Monsieur Gérard DODRE, Monsieur le Maire fait un rappel de l'ensemble des manifestations (repas des aînés, spectacle de Noël, Pâques, soirée couscous, 14 juillet, feu de la Saint-Jean, Halloween, soirée Beaujolais, voyages...) à l'ensemble des conseillers. Proposition d'une subvention annuelle de 500 € votée à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Délibération instauration durée annuelle légale du travail

Les collectivités bénéficiaient de la possibilité de fixer une durée légale de travail inférieure à 1607 heures. A compter du 1^{er} janvier 2022, les congés accordés aux agents visant à réduire la durée annuelle du travail à moins de 1607 heures ne peuvent plus être maintenus (jour d'ancienneté, jour du Maire, des ponts etc...).

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

V) Délibération modificative (ajout à l'ordre du jour)

Le trésor public nous demande une régularisation, en émettant : - un titre au 66111 (Intérêts) pour un montant de - 16,53 € et + 16,53 € au 1641 (Emprunts).

Délibération votée à l'unanimité par les conseillers présents.

VI) Bilan concours Villages Fleuris et Maisons Fleuries

Le passage du jury des villes et villages fleuris a eu lieu le 24 août 2021. Le bilan est plutôt encourageant, les efforts réalisés par l'ensemble des élus et des habitants ont été remarqués lors de la visite. Les résultats sont attendus pour le mois de décembre 2021. Rappel de l'objectif de cette année : conserver notre labélisation deux fleurs.

Participation au concours des maisons fleuries : nous avons deux lauréats dans notre Commune, Mme KULAVIAK et M et Mme LOISEAUX. Félicitations à eux. Remise des prix le 18 octobre à Chaulnes.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants pour l'ensemble des efforts fournis.

VII) Adhésion ARBRES REMARQUABLES

Créée en 1994, l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) a pour objectifs:

- Être un lieu de rassemblement de tous ceux que les Arbres Remarquables intéressent.
- Stimuler les recherches en profondeur tant biologiques qu'historiques ou folkloriques (légendes et traditions) sur ces témoins du passé.
- Aider les initiatives d'inventaires locaux d'arbres remarquables, en faisant connaître les réalisations passées ou en cours.
- Donner un appui à tous ceux qui souhaitent sauver un de ces arbres menacés soit par la maladie, soit par des aménagements préjudiciables.
- Créer autour des Arbres Remarquables un label efficace pour les protéger.
- Diffuser les connaissances de toutes sortes qui concernent ces arbres en organisant visites, séminaires, conférences, discussions, expositions, écrits.

Le jury des villes et villages fleuris nous conseille d'adhérer à cette association afin de protéger et mettre en valeur le tilleul (au centre d'Hervilly) et le marronnier (face au cimetière). Frais d'adhésion annuelle de 45 euros.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

VIII) Devis paysagiste

Monsieur le Maire propose la signature d'un devis de 300 euros par la micro entreprise *Pensée Jardin* pour la plantation d'arbres, de groseilliers, et une trentaine de cornouillers sanguins. L'objectif est de terminer le projet 1 million d'arbres dans les Hauts de France et s'appuyer d'un professionnel pour que le projet perdure dans le temps et permettre une bonne croissance.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

IX) Délibération parc éolien Cartigny/Hancourt

Le projet du parc éolien des Moulins de la Cologne, développé par le groupe Eurowatt, prévoit d'implanter sur les communes de Cartigny et Hancourt 7 éoliennes de hauteur maximale de 178,5 mètres.

Après discussions, et suite aux nuisances que procure l'installation d'un parc éolien, l'ensemble des conseillers présents votent à l'unanimité **contre** ce projet.

X) Colis des aînés et arbre de Noël

La distribution des colis de Noël et des bons d'achats pour les aînés de plus de 65 ans est prévue le week-end du 11 et 12 décembre 2021. La composition du colis est en cours de réflexion. L'enveloppe allouée aux colis et aux bons d'achats reste la même.

M. ROGER nous informe que l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS organise un repas de l'amitié le dimanche 12 décembre 2021 à midi (salle des Fêtes de Bernes).

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à la salle de motricité. Des créneaux seront mis en place afin de recevoir les enfants par petits groupes. Le coupon-réponse est à rendre avant le 10 octobre dernier délai. L'enveloppe allouée aux cadeaux reste la même.

XI) Véhicule

Afin de rendre autonome notre agent communal et compenser le manque de local sur Montigny, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un véhicule communal avec un crochet d'attelage et contrôle technique OK d'occasion pour un budget de 1500 euros. La recherche est en cours.

XII) Mise en place groupe de travail

Monsieur le Maire propose la mise en place de deux groupes de travail.

Mise en place d'un questionnaire « *le bien vivre à HERVILLY-MONTIGNY* » composé de Mme JACQUET, Mme CAILLET, M. BONNEL, M. DODRE. Ce questionnaire sera adressé à l'ensemble des habitants.

Rédaction de la prochaine Gazette composé de Mme CARLIER, M. BONNEL, M. DODRE. La prochaine Gazette est prévue pour le mois de décembre 2021.

XIII) Questions diverses

Monsieur le Maire propose la mise en place d'un règlement intérieur pour le cimetière Communal. M. DODRE et M. BONNEL le présenteront lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

La séance est levée à 20h50